

BON DE COMMANDE
DÉPÔT DÉCHETS PROFESSIONNELS
DÉCHETTERIE D'YERVILLE ET DE DOUDEVILLE
PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES ET DE SAINT LAURENT EN CAUX

Entreprise :
SIRET :
Gérant :
Adresse :
CP – Ville :
Téléphone :
Mail :

Compléter le détail du/des déchet(s) à déposer

	Déchets	Encombrants	Bois	Déchets verts	Gravats
	Tarifs	30 €/m3	25 €/m3	20 €/m3	10 €/m3
Quantité souhaitée (en unité)	0.25 m3				
	0.5 m3				
	0.75 m3				
	1 m3				
	Total m3				
	Total €				
	Total commande				

Joindre un extrait K-BIS

Cadre réservé à l'administration

N° bon de commande :

Nom agent :

Date de validation :

Signature et cachet :

PROCÉDURE DE VALIDATION ET DE DÉPÔT DES DÉCHETS

Avant votre passage, merci de valider ce bon auprès du service environnement :

- *A la Communauté de Communes 33b rue Jacques Ferny à Yerville (Tél : 02.32.70.43.54)*
- *par mail : julien.avenel@plateaudecaux.fr ou yannick.rabiot@plateaudecaux.fr*

- *Une fois le bon de commande validé par la Communauté de Communes, deux bons de dépôt numérotés vous seront remis pour présentation au gardien et le dépôt pourra être réalisé.*

- *La facturation se fera par l'envoi d'un titre de recette.*

- *Les prix seront votés chaque année par le Conseil Communautaire et affichés dans chaque déchetterie.*

- *L'apport des autres déchets est gratuit et ne nécessite pas de bon de commande.*

- *Le gardien contrôlera le volume déclaré et le volume présenté. En cas de volume présenté supérieur au volume déclaré, le dépôt sera refusé.*

- *Le gardien peut refuser tout dépôt qui risquerait de présenter un risque particulier de par sa nature ou ses dimensions.*

- *Le gardien veille à la séparation des apports conformément aux directives.*

- *Tout professionnel utilisant les services de la déchetterie est tenu de trier ses apports en respectant les instructions du gardien et selon la signalétique mise en place.*

- *Aucune dérogation n'est possible.*

Date, signature et cachet de l'entreprise